

Société de patrimoine immobilier // #0318

 6 h  150,00 €

Public

Comptables, expert comptables, dirigeants d'entreprise.

Objectifs

Découvrez les motifs de la création d'une société de patrimoine immobilier, type de société spécifique qui est constituée dans le but de gérer, conserver et, le cas échéant, augmenter un patrimoine immobilier.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 0318: en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/2f4bf976-1dd3-4abd-aed1-b31fab8cfb4e\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/2f4bf976-1dd3-4abd-aed1-b31fab8cfb4e) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Qu'est-ce qu'une société de patrimoine immobilier ?

Motivations à la création d'une société de patrimoine immobilier

- Motifs familiaux ;
- Motifs fiscaux – impôts directs ;
- Motifs fiscaux – droits de donation et de succession.

Diverses formes possibles de la société de patrimoine immobilier

- Société anonyme ;
- Société Responsabilité Limitée ;
- Société Coopérative ;
- Société en commandite .

Conséquences fiscales de l'utilisation d'une société de patrimoine immobilier

- Droits d'enregistrement ;
- Société de patrimoine immobilier et impôt des sociétés ;
- Société de patrimoine et impôt des personnes physiques ;
- Société de patrimoine et TVA.

Cession de la société immobilière

- Généralités ;
- Vente des titres de la société immobilière ;
- Donation des titres.

Liquidation de la société immobilière

- Impôt des sociétés ;
- Impôt des personnes physiques dans le chef des associés ou actionnaires.

Une particularité : la société de droit commun

Conclusions : avantages et désavantages de l'utilisation d'une société de patrimoine

Informations pratiques

> Droit d'inscription

150,00 €

✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Liège

> Du 17 juin 2026 au 24 juin 2026
de 18h30 à 21h30

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



> Reconnaissance

- Agréée ITAA
- Agréé IPI (3 heures de recyclage)

Société de patrimoine immobilier - Les mercredis 17 et 24 juin 2026, Liège

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 150,00 € ou 6 Chèques-Formation



Dates de formation

Les mercredis 17 et 24 juin 2026

Horaire

de 18h30 à 21h30



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Dominique Fauconnier